6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1893

L'Egalité
DE ROUBAIX TOURCOING

6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1893

Téléphones : A LILLE . . N° 1.02 — A ROUBAIX N° 3.28 — A LENS . . N° 1.02

ABONNEMENTS — 3 mois / 6 mois / 1 an
Nord et Départements limitrophes. . . . . 4 fr. 50 / 9 fr. / 18 fr.
Autres Départements . . . . . 5 fr. 50 / 11 fr. / 22 fr.
Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste.

NUMÉRO 5 CENTIMES

PUBLICITE
Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du Journal et dans toutes les Agences de France et de l'Etranger.

Vendredi 3 Juin 1910

LA MANCHE EN AEROPLANE. - ROLLS TRAVERSE DEUX FOIS LE DETROIT

CASERNEMENT

La question de l'hygiène des casernes dans lesquelles nos soldats passent deux années de leur jeunesse est une des plus importantes parmi celles, si nombreuses, que soulève l'application de la loi de deux ans. Il a été fait là-dessus de belles circulaires ; *mais si elles posent le problème*, autre chose est de le résoudre.

Là, comme toujours, c'est la question d'argent qui *intervient en maîtresse*.

En laissant de côté la construction des casernements d'artillerie, parce qu'il s'agit en l'espèce d'une réorganisation complète de l'arme, il est incontestable que des conditions nouvelles appellent des solutions nouvelles. Les casernements de 1875 étaient un progrès ; ceux de 1889 également. Tout cela est aujourd'hui insuffisant, tout se modifie. Mais le programme établi par l'administration est si vaste que je me demande si elle a vraiment envisagé les moyens de le réaliser dans des conditions acceptables. Le projet de réorganisation et d'amélioration demande 525 millions de francs, dont 230 millions pour casernements à créer, et 295 millions pour réfection d'anciennes casernes.

Pour entamer ce gigantesque travail, le ministre demandait au budget de 1910 un crédit de un million. Je ne me livrerai pas à une facile plaisanterie et je ne dirai pas que nous devons attendre 525 ans la réalisation du programme. J'envisagerai seulement la question des réfections, et en admettant que le budget y consacre seulement 5 *millions par an*, ce qui serait déjà fort joli à côté des crédits pour travaux neufs, je constate que nos vieux casernements ne seront remis à jour que dans 60 ans. Il faut donc, à mon sens, chercher autre chose.

Cette autre chose, c'est la rupture avec des idées surannées qui établissent en dogme que tous les hommes d'un même régiment doivent être réunis dans la même enceinte, je dirai presque sous le même toit.

Je crois que c'est M. le docteur Lachaud qui a fait observer que dans les casernes qui contiennent plus d'un bataillon, la morbidité s'élevait considérablement. Le principe posé par l'honorable député de la Corrèze se comprend facilement : les précautions hygiéniques étant les mêmes des deux côtés, la petite ville est évidemment plus saine que la grande. Il y a donc un grand intérêt à faire des casernes de bataillon au lieu de casernes de régiment. On objecterait vainement les nécessités de l'instruction. En ce qui concerne l'instruction des soldats, le chef de bataillon est mieux placé que qui que ce soit pour la diriger de haut et en contrôler les résultats. Isolé dans son petit quartier, il prendrait une certaine indépendance qui, dans l'infanterie, lui a été refusée jusqu'ici ; on n'y peut voir que des avantages. *Quant à l'instruction des cadres, comme* elle comporte une grande somme de travail pratique à l'extérieur, peu importe que les cadres soient ou non réunis sur un même point. Mais, par contre, cela exige que les colonels et les généraux surveillent leurs détachements, c'est-à-dire qu'on perde l'habitude de ces méthodes de commandement qui gravitent autour d'une salle des rapports.

La Prusse a su former une armée disciplinée, instruite, dont les chefs avaient l'esprit de décision, et cependant elle a abusé des détachements, même dans la cavalerie. Je crois, pour ma part, que des garnisons où séjourneraient des détachements de toutes armes, seraient de meilleurs centres d'instruction, parce que les différentes armes apprendraient à se connaître et à se pénétrer ; pour ne pas heurter trop brusquement les idées reçues, je n'irai pas cependant jusqu'à demander que les bataillons soient tout à fait détachés de la portion principale, et j'admettrai qu'ils restent dans la même ville.

Ceci admis, nous en pouvons tirer un moyen économique d'améliorer notre situation. Il est évident qu'il faut sérier les questions et que la première chose à faire est de desserrer les lits dans les chambres. Nos jeunes soldats ont besoin d'un cube d'air considérable, précisément parce qu'ils sont jeunes, qu'ils achèvent au corps leur formation et leur développement, et aussi parce qu'on leur demande une somme de travail considérable. Il ne suffit pas de leur donner le nécessaire sous ce rapport : il faut leur assurer le superflu.

C'est surtout pour l'infanterie que la recherche d'une solution présente un caractère d'urgence. La création de petites casernes permettant de sortir un bataillon de la portion principale résoudrait le problème. Bien entendu, puisque nous allons au plus pressé, on se préoccuperait seulement d'assurer la vie matérielle, c'est-à-dire de construire des dortoirs, des réfectoires et des cuisines, à l'exclusion de magasins et de locaux accessoires qui resteraient à la caserne principale.

Il n'est pas impossible d'escompter l'appui des municipalités, non pas sous forme d'aide pécuniaire, mais sous forme de concessions de terrains. Des casernements simples, *point monumentaux*, et réduits à l'indispensable, ne reviendraient pas à plus de 1,200 francs par homme, soit à un peu plus de 550,000 francs par bataillon de l'intérieur. Dans dix ans, avec un *crédit de 5 millions par* an, 80 à 100 de nos casernements les plus encombrés auraient de l'air et de l'espace.

Le départ d'un bataillon étant plus que suffisant pour donner à la troupe le desserrage dont elle a besoin, l'espace restant pourrait être utilisé pour loger les sous-officiers rengagés, ce qui devient de plus en plus difficile, à mesure que l'on augmente inconsidérément cette catégorie de militaires permanents.

En outre, avec un crédit supplémentaire d'une dizaine de millions, réparti sur la même *période, on créerait dans* les garnisons où cela serait le plus urgent, en raison du climat ou des circonstances *locales, des infirmeries de garnison*, afin de ne laisser dans les casernes que des éléments sains. Il serait même *possible d'amorcer* l'organisation de petits dépôts de convalescents.

Les fonds ainsi dépensés ne seraient, *en quelque sorte*, qu'une avance, car toute amélioration dans la vie journalière de la troupe se traduit par une économie sur les journées d'hôpital.

Je le répète, il faut sérier les questions et aller au plus pressé. Ce sont là des moyens de fortune et du provisoire, direz-vous ? D'accord. Mais mieux vaut un bon provisoire qu'un idéal jamais réalisé.

Paul ARCEY.

Hier & Aujourd'hui

Plaie d'Espagne

La « Croix » *fulmine*. Le Gouvernement espagnol veut réglementer et contrôler les congrégations. Dans une note qu'il intitule « La question religieuse en Espagne. Les prétentions hostiles. », le journal ultramontain met audacieusement ses prétentions à l'incompétence de l'Etat et huche des Catholiques.

La question est ancienne déjà. Même la reine Isabelle II, malgré son fanatisme religieux, avait voulu restreindre le nombre des congrégations. Même le cacique Maura, le plus réactionnaire des ministres espagnols depuis la reine Isabelle, avait voulu endiguer le flot et avait entamé des négociations avec le Vatican.

Le Concordat de 1851 [illegible] Espagne [illegible] à charge vellerie d'organisation [illegible] ment d'ordres nouveaux, le Vatican [illegible] prochait du prétendant [illegible] veaux moucards s'installaient [illegible] abrutissant et gouvernant le pays.

En 1901, le drame [illegible] Pérez Galdos « Electra », [illegible] et, sous la pression de l'opinion [illegible] revanche, un ministère libéral [illegible] nonça sa résiliation des [illegible] gations à l'égard de la Compagnie de Jésus [illegible] accorda un délai de six mois pour se mettre en règle avec la loi. Mais [illegible] attaqué [illegible] tion, mais ils [illegible] ministre Gonzales fut renversé avant [illegible] du délai.

Le cabinet Moret insista près du Vatican, et, devant son refus d'agir, il présenta son intention de dénoncer le Concordat de 1851 et de porter la question des congrégations devant le Parlement. Il s'agit [illegible] mort son ministère. A son tour, il fut renversé.

Son successeur, le président actuel du conseil, M. Canalejas, n'accepta le pouvoir que à la condition d'obtenir la stricte observation du Concordat. Il signifia à Rome le sentiment du Roi et ne cacha point sa volonté de briser toute résistance.

C'est alors, qu'imitant le clergé de France, l'épiscopat espagnol chargea le cardinal Aguirre, archevêque de Tolède, de protester contre le Gouvernement, au nom des catholiques et dans des conditions telles que le Nonce lui-même blâma cette déclaration de guerre.

M. Canalejas a relevé le défi. L' « Officiel » vient de publier un décret obligeant toutes les congrégations, sauf les trois ordres concordataires, à s'inscrire sur les registres civils, comme toute autre association.

« Les directeurs des congrégations étrangères doivent exciper de leur inscription à leur Consulat.

« Les Congrégations qui exercent des industries devront produire leur matricule de contribution des patentes.

« Faute d'observer ces règles, les congrégations pourront être dissoutes. »

Le décret annonce en outre que ces dispositions ne sont que provisoires et qu'elles serviront de base pour la réduction du nombre des ordres.

Le Vatican va-t-il céder ? S'il résiste, c'est la rupture avec Rome. Espérons que l'Espagnol Merry del Val rendra à son pays le signalé service qu'il a rendu à la France, en dictant au Pape des résolutions intransigeantes.

Déjà la « Croix » fait appel « à la discipline et à l'union », des *catholiques d'Espagne* ; M. Canalejas n'aura pour triompher, qu'à faire appel de son côté, à la discipline et à l'union de tous les libéraux espagnols.

G. DESMONS.

CHRONIQUE

Le Miracle de Germund

Si quelque artisan de Germund achevait, jusqu'à la perfection, une œuvre de son métier, étoffe de brocart qu'il faut plus d'un hiver pour tisser, hanap d'argent ciselé, voile mobile et transparent comme un rayon de lune, luth si parfait que les plus renommés musiciens d'Allemagne et d'Italie le voulaient acquérir, tant pauvre qu'il fût, tisserand, orfèvre ou luthier se résignait mal à la vendre, préférant, lorsqu'il le pouvait, aller, en grande cérémonie, déposer la merveille de son industrie sur l'autel de l'église consacrée à sainte Cécile, la céleste musicienne, protectrice de la cité.

Tout l'or que la peur de Satan et l'espoir des béatitudes peuvent arracher aux plus âpres avait payé les pierres de cette église. L'auréole des saints flamboyait en lys d'argent ; des roses que les Elles dérobaient à l'Orient, infidèles aux fées pour l'amour de la sainte, faisaient des marches de l'autel une route aux degrés embaumés et vivants.

Mais ce qu'il convenait d'admirer le plus en l'église de Germund, c'était l'image même de l'harmonieuse sainte Cécile. Tout le jour, et jusqu'à la cloche du soir, douze vierges, vêtues de blanc, servaient la sainte comme des filles d'honneur assistent une reine. Issues des plus nobles familles de la ville, religieuses accomplies et demoiselles parfaites en beauté, toutes avaient, en joyeux sacrifice, coupé leurs longues chevelures de soir, afin de tresser à sainte Cécile une incomparable coiffure. Leur unique souci, le but de leur vœu qui n'avait pas de terme n'était qu'embellir et parer leur sœur et leur marraine.

Elles chargeaient ses doigts et enrichissaient sa ceinture étroite des diamants offerts par la piété des joailliers de Germund.

Les petites filles qui jouent à la poupée goûtent moins d'innocent plaisir que n'en goûtaient les dévotieuses cornéristes. Des souliers d'or, rapportés jadis de Palestine par le duc Conrad, fameux exterminateur d'infidèles, chaussaient les pieds sacrés.

Or, pendant, un matin, dans Germund, un pauvre homme sans famille, sans foyer et que, dans les villages, on appelait Hans le ménétrier. Les temps étaient arrivés pour les moines de rudes ; longtemps sur le pays avait pesé la guerre et l'appétit des soldats affamé le poussait. Les laboureurs songeaient plus à relever leurs maisons abattues par la flamme qu'à danser sous les pommiers et leurs noces ressemblaient à des funérailles.

Quand il aperçut l'église consacrée à sainte Cécile, Hans, parce qu'il avait froid et faim, pensa tout aussitôt et fort sagement :

— Je veux aller prier ma mère et ma patronne, elle me sera de bon conseil.

La lampe du jour éclairait à peine les vitraux *ingénus de la chapelle où nul pécheur* n'avait précédé le vagabond.

Comme on ne lui avait jamais enseigné de prières, il s'agenouilla sur les dalles et, humblement, se contenta de chanter sa meilleure chanson, tandis que son archet faisait vibrer l'instrument.

Au premier coup d'archet, les yeux de la sainte s'ouvrirent, pleins de compassion pour le pécheur chrétien ; au second coup [illegible] le tube d'argent s'ensoufla et, [illegible] le mien montait sous les voûtes [illegible] que la voix merveilleuse de [illegible] de grand'messe, sainte [illegible] vers la pauvre hère, lui [illegible] ces sonores d'or.

[illegible] bien le dévoré en patronne, [illegible] Hans le mé- [illegible] pour il chez le premier orfèvre, un [illegible] gros nez chausse de lasques et [illegible] enlevait les voiles de sa [illegible] Il fit passer devant lui le ménétrier [illegible] Hans qu'en l'apercevant, le [illegible] le retourna sur un pavé de [illegible] qui avait les [illegible] l'orfèvre l'étant [illegible] lui cria :

— Comme vous voici à commis un sacrilège ! Il vole le sanctuaire [illegible] ! Enchaînez-le et conduisez-le au tribunal de notre duc [illegible] qui saura faire justice de son exécrable forfait.

On n'écouta pas les protestations de Hans qui, dans les tortures, ne cessa d'implorer sa mère et sa patronne.

L'aube se leva rouge sur le matin du supplice. Une foule irritée emplissait les rues de Germund ; les soldats frappaient avec la crosse de leurs arbalètes et le bois de leurs lances pour dégager les places et les carrefours.

Les donateurs semblaient les plus acharnés, excitant le bas peuple à déchirer vivant le sacrilège lorsqu'il passerait. Le cortège parut.

En tête, boitillait un enfant de chœur agitant la clochette des convois funèbres.

— Sonne, petit, sonne hardiment, lui criait son père, un drapier renommé pour sa piété et la richesse de ses offrandes, sonne gaiement la mort du scélérat !

Des pénitents noirs suivaient, cierges en main, chantant sous leurs cagoules de lugubres cantiques ; venaient ensuite les douze filles de sainte Cécile, toutes pleurant de belles larmes. Les archers, un peu ivres selon la coutume de leur compagnie, entremêlaient d'ignobles jurons et de macabres ordures les mornes psaumes de la pénitence.

Mais, dominant le chœur des moines noirs, les sanglots mélodieux des vierges, la clochette des enterrements, les hoquets de la soldatesque et l'injure anonyme, s'élevait la chanson humble et forte d'un violon accompagnant la voix de l'homme qu'on allait pendre.

— Puisque tous prennent aujourd'hui prétexte de ma mort pour chanter, avait-il dit, seigneur juge, ne me laisserez-vous pas chanter aussi ?

Le juge l'ayant permis, Hans chantait, l'archet *haut à son poing*, malgré les chaînes cruellement lourdes ; le violon fit entendre un si long gémissement quand le cortège passa devant l'église, que les pires furieux furent confusément touchés d'une sorte de pitié.

— Je voudrais, avant de mourir, m'agenouiller devant l'image de sainte Cécile, ma mère et ma patronne, dit Hans ; seigneur juge, ne le permettrez-vous pas ?

— Dieu, lui-même, n'est point sans miséricorde ! répondit le juge, car en ce moment il savourait, pour la première fois, l'amère vertu des larmes.

Suivi du juge, de deux archers et des douze vierges éplorées, Hans le ménétrier gagne la chapelle propice. Il s'agenouille, courbe sa tête condamnée et, plus magnifique que les plus généreux donateurs, offre, d'un cœur content, sa dernière chanson. Aux portes, la foule anxieuse se presse.

Sainte Cécile alors abaisse son regard sur celui que le gibet attend ; la robe d'argent tressaille et la sainte, détachant son second soulier d'or, l'abandonne au ménétrier qui baise, éperdu, les pieds adorables, plus lumineux et plus beaux d'être nus ! Les chaînes du prisonnier se brisent d'un seul coup.

A la fureur succède l'enthousiasme. Tous veulent approcher du musicien, chacun lui présente des *thalers, des fleurs, du vin*; des femmes le supplient de toucher, au moins du doigt, le front de leurs enfants.

— *Sonne, petit*, sonne gaiement, dit le drapier à son fils, sonne pour le beau miracle, sonne pour la gloire de sainte Cécile et la plaisante délivrance du ménétrier.

Les soudards, satisfaits de pouvoir être *saouls sans contrainte*, crachent leurs plus divertissants jurons ; les pénitents renversent leurs cierges et les douze vierges modulent des cantiques d'allégresse.

Il n'y eut ce jour-là dans Germund que festins et divertissements.

Au banquet des notables, Hans occupa le haut bout : le juge repentant, le duc contrit et le dénonciateur lui firent cent présents estimables et tous voulurent le retenir. Mais cependant, à l'aube, Hans le ménétrier quitta Germund pour tous les pays qu'il n'avait pas encore visités.

Chantant sur le chemin bordé d'amandiers en fleurs, il allait, tranquille, chercher des gens à marier, pieds nus et agitant *dans l'air léger ses petits souliers d'or.*

ANDRE SALMON.

CHOSES ET AUTRES

La scène à faire

C'était la formule simple de l'oncle Sarcey. Il n'était jamais plus heureux que lorsqu'il pouvait constater, dans l'un de ses copieux feuilletons du lundi, qu'un auteur dramatique avait fait et bien fait la scène à faire. Son ombre doit être bien contente aujourd'hui. La scène à faire vient d'être admirablement « filée » style des hommes de théâtre) sous l'œil étonné et amusé aussi, j'ose le croire d'un commissaire de police.

La pièce s'appelait « Banco » : elle ne se jouait pas dans un théâtre, mais dans un tuyau tripot. On n'en était qu'aux répétitions et ces répétitions menaçaient d'être plus longues que celles de « Chantecler », qui pourtant... Mais ne nous égarons pas. Le commissaire de police finit par être frappé de la durée insolite de ces répétitions. Il demanda à y assister, ce qui, décemment, ne pouvait lui être refusé, et il constata que c'était toujours la même scène, la scène à faire, qu'on répétait :

— Banco ! s'écriait l'un des personnages. Ensuite il ramassait tous les enjeux répandus sur un tapis vert. A même qu'il ramassait une somme égale à l'ensemble de ces enjeux-là.

Ce qui est acquis, c'est qu'on répétait à chaque coup la petite cuisinière. Les louis glissaient, s'évanouissaient, réapparaissaient. Le commissaire en était comme deux sous de tomates, si j'ose dire, et il développait ses souvenirs de théâtre. Il développait notamment la scène si souvent faite et refaite où l'on voit, par exemple, deux personnages jouer, pour se distraire et aussi pour se faire applaudir, une scène d'amour, se pincer un peu et finalement tomber dans les bras l'un de l'autre sous l'œil de Dieu. La Scène à faire ! Un trait de lumière pour le policier, qui s'écria : Bouscule ses voisins, non sans s'excuser à plusieurs reprises : « On ne peut le faire pas ! » Oui ! le monde est drôle !

Je puis inviter de vous dire qu'il s'écoulait en l'occurrence, d'une réunion de joueurs qui avaient inventé cette petite ruse fort ingénieuse pour se livrer à leur plaisir favori. Je vous fais simplement observer que, dans cette scène à faire où le spectre de Banco s'immisçait insolite, je ne vous ai pas parlé du spectre de Banco.

GRIFF.

ECHOS

CIGARE ET MARIAGE

Il était et peut-être même encore, il est en Hollande une singulière coutume matrimoniale où le cigare sert d'intermédiaire et de solliciteur.

Un jeune homme assis à la porte de la maison habitée la jeune fille dont il est amoureux. Son cigare est éteint : il veut du feu. C'est une première démarche. Revient-il le lendemain encore son cigare éteint et demandant du feu, les parents de la belle — une fiancée est toujours belle — ont compris. Quelques jours après, troisième visite, toujours avec le cigare éteint. Si brusquement on ferme la porte au nez du jeune homme, il comprend qu'il ne doit plus insister. Mais si, par contre, on feu lui est donné pour qu'il allume son cigare, cela signifie qu'il peut entrer, faire sa demande en mariage, puis tout aussitôt la cour à « l'élue de son cœur ».

UNE GREVE DE ROSIERES

Voici la saison où fleurissent les rosiers et aussi les rosières ; mais il existe une localité où les rosières — du moins les rosières officielles — semblent être un genre disparu.

Une brave dame, Mme Thévenon, a légué à la commune de Magny-en-Vexin (Seine-et-Oise) une rente de 300 francs, pour être distribuée à une jeune fille honnête et digne d'intérêt.

Depuis trois ans, aucune candidate ne s'est présentée !...

Excès de modestie, sans doute.

LE CARACTERE PAR LES DENTS

Certains médecins-dentistes prétendent que la forme des dents, leur disposition, leurs dimensions sont les meilleurs indices pour distinguer le caractère d'une personne.

Ainsi, des dents longues et étroites dénoteraient la vanité ; longues, projetées en avant et débordantes, elles montreraient une disposition à l'avarice et à l'égoïsme ; des dents petites, très blanches et séparées, seraient un signe certain de l'inconstance et d'un caractère changeant ; fines et très serrées, elles seraient l'indice d'un caractère inégal, avec tendance à la neurasthénie. Enfin, l'infidélité et la fausseté seraient marquées par des dents qui s'enchevêtrent et se superposent.

M. Ruau à Lille

Le Ministre de l'Agriculture visite le Concours National Agricole de Lille et préside un lunch. Il est victime d'une agression légère de la part d'une folle. - Notre interview de M. Ruau exprime sa satisfaction

Un temps splendide fêta la venue à Lille de M. Ruau, ministre de l'agriculture. A onze heures, comme il arrivait par le tram de Paris, le soleil perçait les nues et faisait pleuvoir sur tous les belles décorations de ses rayons d'or.

Arrivée du Ministre

Le train, avec six minutes de retard, entre en gare de Lille. Les autorités faisaient les cent pas en l'attendant. Le wagon ministériel est à l'avant. M. Ruau en descend, accompagné de M. Raynal, son chef de cabinet ; de MM. l'abbé Lemire, Davaine, députés ; Hayez, sénateur.

M. Vincent, préfet du Nord ; M. Macarez, président de la Société des Agriculteurs du Nord ; M. Ch. Delesalle, maire de Lille, entourés de nombreuses notabilités, reçoivent M. Ruau qui sourit à tous. Car M. Ruau est un ministre aimable, à la face réjouie, et il entendre la bonne humeur.

On monta en voiture. Des gendarmes cavalcaient autour du cortège, qui s'en va dans Lille, par la rue Faidherbe, la Grand'-Place et la rue Nationale au milieu d'une foule nombreuse et sympathique.

L'Hôtel Delannoy accueille tous les « officiels » pour le lunch offert par la municipalité et la Société des Agriculteurs.

Le Lunch

Dans un hall clair, le lunch est servi à des tables fleuries. Y prennent place autour de M. le ministre de l'agriculture :

MM. Georges Potié, *député*, titulaire de la prime d'honneur du ministère de l'agriculture ; Vincent, préfet du Nord ; Macarez, président de la Société des Agriculteurs du Nord ; Ch. Delesalle, maire de Lille ; Randoing, inspecteur général d'agriculture, commissaire général du concours agricole ; Magnien, inspecteur d'agriculture ; Hayez, sénateur ; Aug. Potié, sénateur ; l'abbé Lemire, député ; Davaine, député ; Cantineau, Manier, Danchin, Binauld, conseillers généraux ; Arrigh, chef de cabinet de M. le préfet ; Le Goa-ter, inspecteur en chef de la Compagnie du chemin de fer du Nord ; Lyon, recteur de l'Académie de Lille ; Montsarrat, vétérinaire départemental ; Debuchy, vice-président de la Société d'agriculture ; Le Gall, trésorier-payeur général ; René Berge, conseiller général de la Seine-Inférieure ; Rivière, professeur d'agriculture de Seine-et-Oise ; MM. les adjoints de la ville de Lille, etc.

M. l'abbé Lemire est un causeur fort écouté au long du repas. Oserait-on dire que l'on s'occupe de lui presque plus que du ministre ?

Mais l'heure des inévitables toasts s'amène avec le champagne de l'entremets.

M. le préfet délaisse la cigarette pour l'éloquence :

M. le Préfet respecte le deuil gouvernemental

« Monsieur le Ministre,

La ville de Lille et la Société des Agriculteurs du Nord qui vous reçoivent aujourd'hui ont tenu à respecter le pieux sentiment que vous avez manifesté, en exprimant le désir de ne pas présider un banquet officiel.

Voilà pourquoi cette réception, dépouillée de tout caractère pompeux, est empreinte seulement d'un caractère d'intimité.

Sans doute, j'aurais dû observer cette réserve et ne pas prendre la parole à ce lunch. Mais j'aurais cru manquer à mon devoir en ne saluant pas votre venue à Lille et en ne vous prient pas d'apporter, au nom de tous, à M. le Président de la République française, notre hommage attristé de notre très respectueuse sympathie.

De jeunes hommes ont été engloutis dans la mer, de jeunes hommes que l'esprit d'aventure animait de ce courage ardent qui est bien celui de la nation française...

Et nous unissons leur pensée à celle du gouvernement en deuil de ces héros dans le toast que nous portons à M. le ministre de l'agriculture. »

M. le Maire de Lille salue la richesse industrielle et agricole

M. Ch. Delesalle, maire de Lille, prend la parole :

« Monsieur le ministre,

Nous avons tous compris quel sentiment de haute morale a dicté l'intimité de cette réception et le deuil du gouvernement est aussi le nôtre dans cette région si voisine de la côte où s'est déroulé le drame qui a atteint notre marine.

Vous ne voyez ici que les représentants de la municipalité et les principales personnalités de l'agriculture du Nord, qui manifestent, à votre égard, un véritable sentiment de reconnaissance pour avoir pu dérober quelques heures à vos pressantes occupations et avoir bien voulu nous les consacrer.

Nous eussions été très attristés de ne pas pouvoir vous faire le témoin de ce beau concours, dont les résultats sont à la hauteur des efforts faits pour assurer dans le Nord notre richesse agricole et industrielle.

Votre présence devait être la meilleure récompense pour les exposants venus si nombreux et de si loin. Ils sauront qu'il dimanche prochain, ce n'est pas de vous-même qu'ils recevront leurs récompenses ; du moins vous avez bien voulu vous rendre compte des résultats admirables obtenus par eux. »

M. Macarez applaudit au record de durée ministérielle

M. Macarez, président de la Société des Agriculteurs dit :

« Monsieur le Ministre,

Je ne veux pas avoir la prétention de vous faire ici un discours, ni de vous présenter une liste de revendications. Ces revendications nous les avons déjà soumises à M. Vassilière qui a bien voulu nous réserver le meilleur accueil.

Notre région qui est un centre de production à outrance et de travail acharné, a droit à toute la sollicitation du gouvernement. Celui-ci ne vous l'a d'ailleurs jamais si bien marqué que depuis votre arrivée au ministère.

Votre magistral discours-programme de Blois, où vous préconisiez l'enseignement agricole, le groupement des agriculteurs en coopératives, nous sert de guide et nous ne saurions en prendre de meilleur.

Vous avez établi le record de la durée ministérielle. Nous vous souhaitons de le maintenir longtemps encore ! »

M. le Ministre exalte l'Agriculture... et M. Lemire

M. Ruau se lève :

« Messieurs,

Je suis profondément touché de l'accueil qui m'a été fait à Lille. J'aime venir dans le Nord.

Je me souviens encore qu'aux heures douloureuses où le Midi était aux prises avec le Nord j'ai toujours trouvé parmi la grande Société des agriculteurs du Nord une aide et un secours si efficaces que j'en ai été profondément réconforté.

J'ai voulu venir, pour cela, présider cette cérémonie d'un jour, pour cela et aussi parce que j'aurais eu une véritable peine personnelle si j'avais été empêché de fêter un peu avec vous le succès de ce beau concours qui met en lumière toute l'importance du Nord, ce laboratoire agricole du pays.

Je suis heureux que l'agriculture et la politique se soient accordées pour mettre à mes côtés le jeune député Georges Potié qui est aussi le lauréat de la prime d'honneur, et qui porte un nom estimé dans le département.

Je veux saluer aussi mon ami M. l'abbé Lemire qui, je puis le dire sans faire ici de la politique, honore grandement le Parlement par son caractère.

Je remercie enfin la ville de Lille pour son excellent accueil et je lève mon verre à l'agriculture et à la Patrie. »

Les toasts sont terminés. On reprend les voitures pour s'en aller vers l'Esplanade où la visite ministérielle du Concours National a attiré une foule considérable.

M. Ruau visite le concours national agricole

Le cortège ministériel arrive à la porte de la vaste exposition de l'Esplanade, à deux heures et demie.

La musique du 43e d'infanterie entonne la « Marseillaise ». La foule compacte se presse pour voir M. le ministre qui sourit et qui s'éponge le front.

Le soleil ardent met sur les stands un air de fête. Les toilettes font des taches claires et dorées. Les verdures posent un dôme d'émeraude sur le défilé des « officiels » qui ont l'air très amusés de ce mouvement et s'en vont le cigare aux lèvres, pour commencer la visite.

Voici le stand école d'agriculture de Wagnonville, dont le directeur, M. Tandart, est félicité par M. Ruau, pour la disposition de ses tableaux synoptiques et les résultats de l'école.

Un instant d'arrêt encore devant l'exposition de la Société protectrice des animaux du Nord et du Pas-de-Calais.

On va continuer cette promenade un peu hâtive à cause de l'heure qui avance quand un incident met un mouvement de trouble à la marche du ministre, le long des étalages d'exposants.

Le ministre est frappé par une folle d'un coup de parapluie

On arrête la folle que M. Ruau ordonne de ne pas inquiéter. — Il s'agit d'une malade qui, le matin même, avait porté plainte à M. Delalé contre des ennemis invisibles

M. Ruau s'entretient avec M. le Préfet du Nord et M. Macarez, quand, derrière lui, de la foule paisible et sympathique, qui con-